

Lettre ouverte à Emmanuel Macron :

« Non, l'accord UE-Mercosur n'est toujours pas acceptable - Nous vous appelons à vous y opposer fermement et à construire une minorité de blocage »

Emmanuel Macron,
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Paris le 28 octobre 2025,

Copie à :

- Sébastien Lecornu, Premier-Ministre
- Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- Annie Genevard, Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
- Monique Barbut, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature
- Roland Lescure, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique
- Nicolas Forissier, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité
- Benjamin Haddad, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- Emmanuel Puisais-Jauvin, Secrétaire général du SGAE

Sujet : S'opposer fermement à l'accord commercial UE-Mercosur et construire une minorité de blocage

Monsieur le Président de la République,

Par ce courrier, nous, organisations de la société civile soussignées, exprimons nos plus vives inquiétudes et notre totale incompréhension devant les réactions complaisantes provenant de l'Élysée et de plusieurs ministères suite à la décision de la Commission européenne de transmettre l'accord de libre-échange UE-Mercosur au Conseil des 27 États-membres de l'Union européenne pour une ratification expresse et sans consultation démocratique des Parlements des États membres sur la partie commerciale de l'accord.

Rappelons que le 6 décembre 2024, alors que la présidente de la Commission européenne annonçait avoir conclu les négociations du contenu de l'accord, vous faisiez savoir que le texte « restait inacceptable en l'état » (1). Lors du dernier Salon de l'agriculture, en février 2025, vous qualifiez encore le contenu de « mauvais texte », précisant que vous feriez « tout pour qu'il ne suive pas son chemin, pour protéger cette souveraineté alimentaire française et européenne » (2).

Nos inquiétudes et notre incompréhension sont d'autant plus vives que le contenu de l'accord n'a été l'objet d'aucune modification de substance depuis décembre 2024. Seules une révision légale et la traduction de l'accord ont été menées à bien. Subitement, l'exécutif français est donc passé

d'un « Non en l'état » à un « Oui probablement », abandonnant en rase campagne les trois lignes rouges qu'il avait fixées en 2020 suite à la publication du rapport Ambec, et acceptant de facto ce que la France jugeait inacceptable il y a encore peu.

Rien ne saurait justifier ce brusque changement de position, particulièrement dans le contexte où la distorsion de concurrence et de normes environnementales et sociales entre les produits en France et dans l'UE et les produits importés des pays du Mercosur est l'objet de débats brûlants et légitimes. Car non, l'accord présenté par la Commission européenne ne va pas « dans le bon sens ». L'analyse attentive de son contenu montre bien que l'ouverture des marchés agricoles européens a servi de monnaie d'échange.

Ce n'est pas « la clause de sauvegarde » mise en avant par la Commission européenne, et présente dans l'accord depuis 2019, qui saurait changer la donne : on ne règle pas des risques de déstabilisation structurelle de marchés agricoles par l'activation d'une mesure par définition temporaire et dont l'usage est limitatif et exceptionnel. Face à ces risques structurels persistants, la réponse de l'UE consiste à mettre sur pied un fonds de compensation des agriculteurs mis en danger par cette concurrence déloyale : **les agriculteurs.trices veulent vivre de leur travail, pas être indemnisés pour disparaître.**

Précisons également que l'analyse du contenu de l'accord montre que les lignes rouges énoncées par la France à l'automne 2020 ne sont pas satisfaites par l'ajout d'une annexe sur le développement durable. Ni sur la déforestation puisque la promesse ne comporte aucune dimension exécutoire et que la mise en œuvre du règlement européen contre la déforestation, initialement porté par la France, serait compromise par l'accord commercial. Ni sur le climat puisque l'accord ne saurait être suspendu si un Etat menait des politiques contraires à la lutte contre le changement climatique. Ni sur le respect des normes sanitaires et environnementales de l'Union européenne puisqu'il ne saurait être exigé des produits importés qu'ils soient produits selon des processus similaires aux produits européens.

Ce changement de position soudain de la France est d'autant plus préoccupant que cet accord de libre-échange soulève toujours des objections sévères pour ses impacts des deux côtés de l'Atlantique en matière de climat, de droits humains et des peuples autochtones en particulier, de déforestation, de biodiversité, de bien-être animal, d'extraction minière, d'emplois et de justice sociale. Raison pour laquelle, nous vous demandons de :

- **clarifier publiquement la position française et expliquer comment vous allez vous y prendre pour bloquer la ratification de cet accord ;**
- construire une minorité de blocage avec les autres pays européens critiques de cet accord (Autriche, Irlande, Pays-Bas, Pologne, etc) ;
- vous opposer par tous les moyens à votre disposition à la division de l'accord en deux (« splitting ») voulu par la Commission européenne afin d'accélérer la ratification de la partie commerciale de l'accord.

Nous souhaitons enfin profiter de ce courrier pour rappeler que les derniers sondages d'opinion montrent que les accords de libéralisation du commerce sont largement rejetés par l'opinion publique de nombreux pays, notamment en France (3) : il n'y a plus de majorité sociale en faveur d'accords qui contribuent à importer et exporter toujours plus de biens et services par delà les frontières au détriment des bons emplois, de l'activité agricole et industrielle, des productions de qualité, du climat et de la biodiversité, des droits humains et sociaux, etc.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la République, nos respectueuses salutations.

Organisations Signataires :

ActionAid France	France Nature Environnement
Action non-violente COP21 (ANV-COP21)	FSU - Fédération Syndicale Unitaire
Agir pour l'environnement	GAFE-France
Aitec	Générations Futures
all4trees	Greenpeace France
Alofa Tuvalu	Ingénieurs sans frontière Agrista
Alternatiba	LDH
Amis de la Terre France	Les Amis·e·s de la Confédération paysanne
Attac France	Max Havelaar France
Bio Consom'acteurs	MIRAMAP
BLOOM	MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse
CADTM France	Chrétienne
Collectif national Stop Mercosur	Nature & Progrès
Commerce Equitable France	Notre Affaire à Tous
Confédération Générale du Travail - CGT	Pôle InPact
Confédération paysanne	Réseau Action Climat
CRID	Slow Food en France
Ekō	SOL
Emmaüs International	Solidaires
Fédération Artisans du Monde	SOLIDAIRES Douanes
foodwatch	Terre de Liens
Fondation Copernic	VRAC France
France Amérique Latine - FAL	

Notes :

1. Accord UE-Mercosur : « Ce n'est pas la fin de l'histoire », [réagit](#) l'Elysée, pour qui le texte « reste inacceptable en l'état »
2. Face aux agriculteurs, Macron [fustige](#) l'accord Mercosur, « un mauvais texte »
3. 76% des Français [s'opposent](#) à l'accord avec le Mercosur